



EN BREF :

- Vers gris : toujours actifs en Montérégie-Ouest.
- Carotte : taches foliaires stables; début des traitements contre la mouche.
- Céleri : punaise toujours à surveiller, quelques pucerons et quelques altises, progression de la tache bactérienne, faible risque de carences.
- Laitue : punaise et pucerons encore bien présents, un peu de fausse-arpenteuses, d'altises et de thrips, mildiou en augmentation, un cas de blanc en Montérégie, faible risque de carence en calcium, mais humidité du sol à surveiller.
- Oignon : thrips à surveiller dans l'oignon vert surtout, derniers traitements contre les maladies foliaires (*Botrytis* et mildiou) dans l'oignon sec, mouche toujours active.
- Poireau : tache pourpre stable, thrips à surveiller, tétranyques à l'Île d'Orléans; baisse des captures de la teigne du poireau.

À moins que la situation n'évolue de manière importante, il ne devrait pas y avoir d'avertissement phytosanitaire la semaine prochaine. Le prochain avertissement devrait donc paraître le 2 septembre.

SITUATION GÉNÉRALE

Les conditions de température ont encore été très clémentes durant la dernière semaine (12 au 18 août). Il a plu sous forme d'averses et d'orages dispersés, les 15, 16 et 17 août. Globalement, la plupart des zones de production ont reçu suffisamment d'eau pour répondre au besoin des cultures. Le sud de la Montérégie (est et ouest) et de l'Estrie a reçu moins de pluie, mais comme ces zones avaient eu de bonnes quantités d'eau précédemment, le contenu en eau du sol demeure adéquat sur la plupart des localités. La sécheresse se poursuit toutefois du côté du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, puisque ces régions n'ont encore reçu que des quantités minimales (moins de 5 mm) de pluie.

VERS GRIS

On observe encore beaucoup de vers gris en Montérégie-Ouest. Les champs de laitue les plus jeunes sont les plus touchés, mais des dommages sont aussi observés dans certains champs de carotte et d'oignon vert. De l'information concernant la lutte contre les vers gris est présentée dans l'avertissement Légumes – Général No 01 du 18 mai 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a01leg06.pdf>).

CAROTTE

Taches foliaires

Les taches foliaires sont demeurées stables ou n'ont progressé que légèrement durant la dernière semaine. L'information relative à la lutte contre les taches foliaires est résumée dans l'avertissement **No 14** du 13 août 2010 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a14tn10.pdf>).

Mouche de la carotte

Selon les relevés effectués à Sainte-Clotilde (Agriculture et Agroalimentaire Canada), la période d'activité de la mouche de la carotte a débuté en **Montérégie-Ouest**. Plus d'une dizaine de mouches ont été capturées.

Cette année, du piégeage est aussi effectué chez quelques producteurs des régions de la **Chaudière-Appalaches** et de la **Capitale-Nationale**. Les captures ont aussi débuté dans ces régions. Dans Chaudière-Appalaches, le seuil d'intervention hebdomadaire de 0,2 mouche/piège/jour a même été atteint dans certains champs.

Il est donc temps de débiter les traitements insecticides. Nous vous rappelons que seuls les producteurs qui ont observé des dommages significatifs causés par cet insecte dans le passé doivent intervenir.

- Traitez vos champs en début de soirée lorsque le vent tombe, mais avant le coucher du soleil.
- Lorsque le sol est chaud et sec, on peut retarder le traitement jusqu'à la prochaine pluie, les œufs de la mouche de la carotte étant sensibles à la déshydratation.
- Répétez le traitement aux 7 jours, en alternant des matières actives appartenant à des groupes chimiques différents.
- Cessez tout traitement 30 jours avant la récolte, puisqu'il faut un mois entre la ponte et l'entrée de la larve dans la racine.

Pour plus de détails, vous pouvez consulter la stratégie d'intervention présentée dans l'avertissement **No 14** du 11 août 2005 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a14tn05.pdf>). La liste des insecticides homologués dans la carotte est présentée dans le bulletin d'information **No 02** du 23 juin 2010 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b02tn10.pdf>).

CÉLERI

Insectes

On continue d'observer des **punaises ternes** (larves ou adultes) dans plusieurs champs en Montérégie-Ouest, avec parfois la présence de dommages. Quelques **pucerons** sont aussi observés dans certains champs. Des interventions spécifiques contre les pucerons dans le céleri sont rarement justifiées; on préfère habituellement attendre l'arrivée des punaises avant de traiter. **L'altise à tête rouge** est aussi présente dans certains champs et, dans certains cas, l'intensité du dommage justifie des interventions.

La stratégie d'intervention contre la punaise terne est présentée dans l'avertissement **No 02** du 20 mai 2004 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a02tn04.pdf>).



Tache bactérienne (*Pseudomonas*)

Bien que les taches restent généralement limitées aux feuilles du bas, la maladie est présente dans plusieurs champs et semble continuer de progresser lentement. Continuez les traitements au cuivre dans les champs où des symptômes sont observés. Les longues périodes de mouillure du feuillage (10 heures ou plus) reliées aux pluies ou aux rosées favorisent cette maladie. Pour plus d'information, consultez l'avertissement **No 06** du 17 juin 2010 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn10.pdf>).

Carences

En général, on observe peu de symptômes récents de carence en calcium ou en bore dans le céleri en Montérégie-Ouest. Le taux d'humidité élevé du sol et les températures modérées n'ont pas favorisé ces carences. Surveillez l'évolution du taux d'humidité du sol, car plus le sol s'assèche, plus le risque de carences augmente. On doit idéalement intervenir avec le calcium lors des plus fortes poussées de croissance.

La stratégie d'intervention contre le cœur noir (carence en calcium) est présentée à la fin de l'avertissement **No 04** du 2 juin 2005 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a04tn05.pdf>).

La stratégie d'intervention contre la gerçure du pétiole (carence en bore) est présentée dans l'avertissement **No 06** du 12 juin 2008 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn08.pdf>).

LAITUE

Insectes

Les pucerons (diverses espèces) et la punaise terne continuent d'être actifs, quoique les populations restent variables d'un champ à l'autre. Même si, globalement, la quantité de nouveaux individus qui arrivent dans les champs est plutôt faible, il faut demeurer vigilant, puisque des arrivées massives à partir d'autres cultures matures (ex. : pomme de terre) sont toujours possibles. Les stratégies de lutte contre les pucerons et la punaise terne sont présentées respectivement dans les avertissements **No 07** du 22 juin 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a07tn06.pdf>) et **No 02** du 20 mai 2004 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a02tn04.pdf>).

On continue d'observer la **fausse-arpenteuse du chou** assez fréquemment en **Montérégie-Ouest**. Elle est aussi présente dans la région de la Capitale-Nationale, mais en très faible quantité.

L'**altise à tête rouge** est observée dans plusieurs régions (Montérégie-Ouest, Chaudière-Appalaches et Capitale-Nationale). La quantité de dommages qu'elle occasionne au feuillage justifie quelquefois des interventions.

Les populations de **cicadelles** demeurent assez élevées dans les régions de la Chaudière-Appalaches et de la Capitale-Nationale et plutôt faibles en Montérégie-Ouest. Il semble qu'on ait rarement eu à intervenir contre cet insecte jusqu'à maintenant étant donné l'absence de symptômes de jaunisse de l'aster dans les champs concernés.

Aucun nouveau cas de dégâts au collet des laitues reliés à la mouche des semis n'a été rapporté (Montérégie-Ouest).



La présence de **thrips** occasionnant une décoloration du feuillage des laitues (donnant une apparence « grillée ») a été observée en bordure de certains champs en Montérégie-Ouest. Les champs affectés sont habituellement situés près de zones où l'on retrouve des oignons fraîchement andainés. La présence de quelques thrips est aussi rapportée du côté de l'Île d'Orléans (Capitale-Nationale).

Maladies

Continuez de bien surveiller le **mildiou** (Montérégie-Ouest.) Le nombre de plants affectés augmente dans les champs où la maladie est observée. Afin de prévenir la propagation du mildiou, les champs affectés de même que les champs voisins doivent être traités. Pour plus de détails, voir la stratégie d'intervention présentée dans l'avertissement **No 06** du 15 juin 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn06.pdf>).

Les pertes reliées aux **maladies du sol** sont faibles en général. En Montérégie-Ouest, on observe surtout de l'affaissement sclérotique (*Sclerotinia* sp.) (à la hausse) et de la pourriture basale (*Rhizoctonia solani*) (à la baisse). En Chaudière-Appalaches et dans la Capitale-Nationale, on observe un peu d'affaissement sclérotique et de moisissure grise (*Botrytis*).

Les **taches bactériennes** reliées à *Xanthomonas* sont davantage présentes et, sur certaines fermes, plusieurs champs sont affectés. Les mesures de lutte contre la tache bactérienne sont présentées dans l'avertissement **No 06** du 8 juin 2007 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn07.pdf>).

Blanc

On signale la présence de cette maladie plutôt rare sur une ferme en Montérégie-Ouest. Seuls quelques plants seraient affectés. Compte tenu de la faible étendue du problème, il n'y a pas lieu de s'inquiéter pour le moment. Voici néanmoins les renseignements de base concernant cette maladie.

Le blanc, ou oïdium, de la laitue est causé par le champignon *Erysiphe cichoracearum*. Il provoque l'apparition de taches qui se recouvrent rapidement d'une sporulation poudreuse blanche (conidies). Cette sporulation apparaît des deux côtés de la feuille, ce qui permet de distinguer cette maladie du mildiou. Avec le temps, les taches jaunissent puis brunissent. Des points noirs sphériques appelés cléistothèces apparaissent parfois sur les vieilles taches. Le blanc s'attaque surtout aux feuilles les plus âgées. Ceci fait en sorte qu'il est souvent possible d'éliminer les feuilles affectées à la récolte. Par contre, si la maladie arrive tôt dans un champ, la croissance peut être suffisamment altérée pour que les laitues soient invendables.

Le blanc est une maladie surtout typique des régions plus au sud. Il préfère des températures plus élevées que le mildiou. Par contre, il semble qu'on l'observe le plus souvent à l'automne. Ce champignon survit sur les débris de culture. Il se pourrait également que les laitues sauvages puissent servir d'hôtes à cette maladie. Les spores sont propagées par les vents.

Au Canada, le fongicide biologique RHAPSODY ASO est homologué pour lutter contre cette maladie. Comme mesure préventive, il est recommandé d'enfouir rapidement les débris de culture après la récolte et de faire une rotation d'au moins un an sans laitue.



Nécrose marginale ou brûlure de la pointe (carence en calcium)

Peu de symptômes de carence en calcium sont apparus au cours de la dernière semaine. Comme d'habitude, surveillez l'humidité du sol et les températures élevées et intervenez lors des poussées de croissance. Pour plus d'information concernant la nécrose marginale, consultez l'avertissement [No 04](#) du 2 juin 2005 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a04tn05.pdf>).

Problèmes reliés aux excès de chaleur

Plusieurs champs des régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches montrent encore une forte tendance à la **montaison hâtive**. Le problème est moins marqué en Montérégie-Ouest. La laitue feuille est la plus affectée.

Les pertes reliées aux **difformités dans la laitue pommée** (Montérégie) sont encore élevées, mais la situation devrait bientôt revenir à la normale.

OIGNON

Thrips

Continuez de **surveiller de près les oignons verts** compte tenu que des arrivées importantes de thrips peuvent avoir lieu à partir des oignons standards matures. Dans l'oignon standard et espagnol, comme la maturation va bon train, seuls quelques champs très tardifs (tombaison pas encore débutée) pourraient encore nécessiter des interventions.

Pour plus d'information sur la répression des thrips, consultez la stratégie d'intervention présentée à la fin de l'avertissement [No 06](#) du 25 juin 2004 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn04.pdf>). La liste des insecticides homologués contre les thrips est présentée dans le bulletin d'information [No 03](#) du 25 juin 2010 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b03tn10.pdf>).

Maladies foliaires

Il est de moins en moins pertinent d'intervenir contre les maladies foliaires (*Botrytis* et mildiou) dans les oignons secs, compte tenu que la maturation va bon train. En général, on recommande de **continuer les traitements tant que la tombaison n'a pas débuté. Ceci est particulièrement important dans les champs affectés par le mildiou (2 cas actifs dans la région de la Capitale-Nationale)** étant donné la très grande vitesse de propagation de cette maladie.

La stratégie de lutte contre la brûlure de la feuille est présentée dans l'avertissement [No 06](#) du 15 juin 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn06.pdf>), celle contre le mildiou, dans l'avertissement [No 10](#) du 23 juillet 2004 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a10tn04.pdf>).



Mouche de l'oignon

On capture encore des mouches de l'oignon en Montérégie-Ouest (Agriculture et Agroalimentaire Canada). À cette période de l'année, les traitements insecticides contre les mouches adultes sont justifiés seulement pour les champs d'oignon vert qui n'ont pas reçu d'insecticide granulaire au semis ou pour les champs d'oignon jaune où les larves de la première génération ont occasionné des dommages importants. La stratégie de lutte détaillée contre la mouche de l'oignon est présentée dans l'avertissement No 02 du 20 mai 2004 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a02tn04.pdf>).

POIREAU

Tache pourpre

La maladie n'a pas évolué significativement durant la dernière semaine. On observe des taches dans plusieurs champs en Montérégie et dans Lanaudière. Plus à l'est (Chaudière-Appalaches et Capitale-Nationale), on note la présence de quelques taches dans certains champs. Nous vous rappelons qu'il est **important de débiter les traitements avec les fongicides dès que les premières taches sont observées**. Il faut s'assurer que le feuillage sera bien protégé lors des longues périodes de mouillure du feuillage. La stratégie d'intervention contre cette maladie est présentée dans l'avertissement No 17 du 7 septembre 2006 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a17tn06.pdf>).

Thrips

Surveillez vos champs de près. On observe des quantités importantes de thrips dans plusieurs champs de poireau en Montérégie et dans Lanaudière. À cette époque de l'année, les thrips peuvent migrer en grand nombre à partir des cultures matures (ex. : oignons jaune et espagnol) et des zones enherbées. Dans les régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches, les populations de thrips restent faibles pour le moment. Dans le poireau, souvent, les thrips s'abritent sous les coudes formés par les bouts de feuilles repliés.

Assurez-vous d'intervenir avant que les thrips n'endommagent les parties vertes commercialisables. Pour plus d'information, consultez la stratégie d'intervention présentée à la fin de l'avertissement No 06 du 25 juin 2004 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a06tn04.pdf>).

Tétranyque

On signale la présence du tétranyque à deux points dans des champs de poireaux à l'Île d'Orléans et les populations sont à la hausse, de sorte que des interventions seront nécessaires. Aucun insecticide n'est homologué pour lutter contre cet insecte dans le poireau. Toutefois, si vous devez intervenir contre les thrips, le malathion, homologué pour la répression du thrips dans cette culture, devrait également être efficace contre le tétranyque.

Le tétranyque à deux points est une petite araignée dont l'adulte mesure 0,5 mm. Il est vert jaunâtre pâle et possède deux taches foncées, une de chaque côté du corps. Il est plus facile à identifier à la loupe qu'à l'œil nu. Le tétranyque est en mesure de se nourrir sur une très grande variété de plantes, y compris l'oignon et le poireau. Pour se nourrir, il pique la feuille. Lorsque les piqûres sont nombreuses, elles entraînent la décoloration du feuillage. Les populations se développent par foyers dans les champs. Comme les thrips, les tétranyques ont la capacité de se multiplier très rapidement par temps chaud et sec.



Teigne du poireau

Le nombre de captures est à la baisse sur la majorité des sites, ce qui signifie que le plus fort pic d'activité de l'insecte est maintenant dépassé. Vous trouverez en rappel ci-dessous les dates d'interventions recommandées pour les fermes où il n'y a pas de piégeage.

– Basses-Laurentides, Centre-du-Québec, Estrie, Montérégie, Outaouais, zones près du fleuve dans Lanaudière et la Mauricie	<ul style="list-style-type: none">▪ Avec 2 traitements : 6 août et 18 août▪ Avec 1 traitement : 13 août
– Capitale-Nationale, Chaudière-Appalaches, zones éloignées du fleuve dans Lanaudière et la Mauricie	<ul style="list-style-type: none">▪ Avec 2 traitements : 12 août et 25 août▪ Avec 1 traitement : 19 août

Pour la stratégie complète, vous pouvez vous référer à l'avertissement [No 14](http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a14tn10.pdf) du 13 août 2010 (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/a14tn10.pdf>). Notez que, si vous n'avez pu effectuer un traitement à la date recommandée, il est encore temps d'intervenir. Les larves sont alors un peu plus grosses et mieux cachées dans les tissus foliaires, mais si vous appliquez beaucoup d'eau, les traitements devraient malgré tout conserver une bonne efficacité.

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DES LÉGUMES
MARIO LEBLANC, agronome - Avertisseur – carotte-céleri-laitue-oignon...
Direction régionale de la Montérégie, secteur Ouest – MAPAQ
177, rue Saint-Joseph – Bureau 201, Sainte-Martine (Québec) J0S 1V0
Téléphone : 450 427-2000, poste 227 – Télécopieur : 450 427-0407
Courriel : Mario.LebLANC@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome et Cindy Ouellet, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 15 – carotte, céleri, laitue... – 20 août 2010

